

d'ébranler sa
un verset du
nonfondre, se
t'écrit."

travail, il va de
la pauvreté,
et des autres,
re; il chasse
des morts.
que sont pour
Il la porte
tout entière),

. Regardez-
sacré, c'est
faire entendre
uelle soumis-
après parole!
prêcher les
es écritures!
as la résurrec-
de l'Exode
é, en disant:
(1). Lorsqu'il
ressusciter,
(2).

"ils vinrent
orse. C'est
Il aurait pu
lois. N'est-
? Mais non,
de la Genèse
commence.
ne sont plus
a joint, que

épandait son
disjoints; il
de la cire,
alais (5); il
fit-il encore
force pour
ise d'Israël

. 27. II, 24.

chantait depuis mille ans, et qui disait, l'une après l'autre, toutes ses douleurs et toutes ses prières, "Eli, Eli, lamma Sabachtani (mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné)?" Il fit même plus encore : écoute-le. Il restait dans les écritures un mot qui n'était pas accompli : il fallait encore qu'on lui eût donné du vinaigre sur cette croix (le St. Esprit l'avait déclaré depuis mille ans, au psaume LXIX). "Après cela "donc," est-il écrit, "Jésus, sachant que toutes choses s'accomplissaient déjà, dit, afin que l'Ecriture fût consommée. "J'ai soif! Et quand Jésus eut pris le vinaigre, il dit: tout est accompli! Et ayant baissé la tête il rendit l'Esprit (1)."

Cependant, voyez quelque chose de plus frappant encore, s'il est possible. Jésus-Christ sort du tombeau; il a vaincu la mort; il va retourner au Père, pour y reprendre la gloire qu'il possédait auprès du Père, avant que le monde fût. Suivez-le donc dans ces rapides moments qu'il veut encore donner à la terre. Quelles paroles descendront de sa bouche rendue à la vie? des paroles de la sainte Ecriture. Il la cite encore; il l'explique, il la prêche (2). Mais écoutons encore, sur la lettre des écritures, deux déclarations et un dernier exemple de notre Seigneur. "Il est plus facile, a-t-il dit, que le ciel et la terre "passent, qu'il ne l'est qu'un seul trait de lettre de la loi vienne "à tomber (3). Jusqu'à ce que le ciel et la terre aient passé, il "ne passera pas un seul iota, ou un seul trait de lettre de la loi, "qui ne s'accomplisse (4)."

Quelle parole pourrions-nous imaginer, qui exprimât avec plus de précision et plus de force le principe que nous défendons, je veux dire, l'autorité souveraine de l'Ecriture, divinement inspirée, comme étant l'unique règle et l'unique juge de notre foi et de nos mœurs?

SI L'EGLISE EST JUGE INFAILLIBLE DU SENS DE L'ECRITURE.

Nos adversaires pour se couvrir contre l'Ecriture, ont recours à l'Eglise : laquelle, néanmoins, ils démentent ouvertement : Vu qu'ils prétendent avoir reçu de l'Eglise les livres Canoniques; et cependant sur le nombre de ces livres ils s'opposent et contredisent ouvertement à toute l'Eglise ancienne, tant du Vieux que du Nouveau Testament.

L'Eglise de l'Ancien Testament n'a jamais reçu ni tenu pour

(1) Jean XIX, 28 à 30. (2) Luc, XXIV, 27 à 44. (3) Luc, XVI, 17. (4) Matth. V, 18.